

L'ESSENTIEL DE L'INFO DE

# PONTCARRÉ

[www.mairiepontcarre.net](http://www.mairiepontcarre.net)



Village forestier de la Brie





# Sommaire

## 03 Edito

## 04 Vie municipale

- 04 Travaux à la Mairie / CR des réunions du conseil municipal
- 05 Travaux dans les écoles
- 06 Rénovation du bassin de la place Brantôme
- 07 Fleurissement de votre commune
- 08 Le forum des associations / Courir pour la vie
- 09 Anniversaires des anciens des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre
- 10 De Chartres à Rambouillet
- 12 Sortie Troubadours
- 13 Cérémonie 11 novembre
- 14 Espace jeune / Urbanisme

## 15 Vie scolaire

- 15 Rentrée 2017
- 16 Les ateliers NAP/TAP

## 17 Vie associative

- 17 Fête de la Forêt
- 18 Scrap
- 19 Théâtre

## 20 Divers

- 20 AEV : Forêt régionale de Ferrières
- 20 AEV : Travaux forestiers, vos questions
- 22 AEV : Hêtre Richou
- 23 Votre bus sur Rendez-Vous

## 24 Informations

- 24 Calendrier 2017 des manifestations / Rappels
- 24 Collecte de lunettes

## Vos élus

**Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succincte, elle vous servira de guide :**

Maire  
**Tony SALVAGGIO**

1<sup>er</sup> adjoint  
**Catherine TOURNUT** - Finances - Vie économique - Personnel

Adjoints  
**Axel JEAN** - Vie scolaire  
**Marie-Anne PINTO** - Culture - Communication  
**Roland LEROY** - Voiries - Réseaux Divers - Travaux  
**Elisabeth ZOGLAMI** - Aménagement - Urbanisme

Conseillers Délégués  
**André LEFRANÇOIS** - Cadre de vie  
**Danielle GIRAUD** - Animation - Vie associative  
**Denis THOUVENOT** - Environnement  
**Corinne GABILLARD** - Action sociale

Conseillers Municipaux  
**Claude MACLE** - Travaux  
**Catherine MACÉ** - Social  
**Régis GOSSELIN** - Jeunesse et sport  
**Céline SABLIJAK** - Animation  
**Moheiz SAKOUHI** - Jeunesse et sport  
**Adeline GREGIS** - Relations entreprises et commerçants  
**Bruno BERTHINEAU** - Urbanisme  
**Monia SAKOUHI** - Social  
**Farid GAUTIER** - Urbanisme

**Bulletin municipal de Pontcarré**  
tiré à 1000 exemplaires  
**Novembre 2017**

Directeur de la publication : Tony Salvaggio  
Rédactrice en chef : Marie-Anne Pinto  
Rédaction : Commission Communication et Information  
Maquette et PAO : Ateliers ACCAP  
Impression : Chauvat-Bertau  
Crédits photos : Tony Salvaggio, Marie-Anne Pinto, Axel Jean, Corinne Gabillard, M. Pie, Claude Macle - AEV



Madame, Monsieur,

Après avoir été désignés par le Conseil Municipal comme délégués titulaire et suppléant, lors du Conseil Communautaire de Marne et Gondoire qui s'est tenu le 9 octobre, Madame Tournut et moi-même sommes officiellement élus comme membres pour représenter notre commune dans la nouvelle intercommunalité qui compte maintenant 20 communes.

Les principales compétences intercommunales sont : l'aménagement, le développement économique, le développement numérique, l'habitat, les déplacements, les voiries d'intérêt communautaire, les autorisations d'urbanisme, la sécurité et prévention de la délinquance, l'assainissement, les espaces naturels, l'enseignement musical.

Dans le cadre de ces compétences, je vais notamment engager les démarches pour que nous puissions être éligibles à la montée en débit dans le cadre du développement numérique. Concernant les transports je souhaite renforcer le déploiement et l'utilisation du transport à la demande. La bataille que nous avons gagnée pour intégrer cette intercommunalité nous permettra d'offrir à nos concitoyens un développement de services en adéquation avec les besoins d'aujourd'hui, qu'ils soient professionnels ou personnels.

Depuis plusieurs mois et à diverses reprises je suis intervenu auprès de la police nationale pour que des actions soient menées afin de supprimer ou du moins déplacer la prostitution piétonne installée autour de la commune. Depuis quelques semaines, la police effectue régulièrement des stationnements à proximité des prostituées, ceci, afin que les clients, seuls verbalisables aujourd'hui d'après la loi, ne s'arrêtent pas.

Comme chaque année de nombreux travaux ont été effectués, dans le cadre scolaire, la mise en place d'un système acoustique permettant de diminuer les bruits ambiants dans le restaurant scolaire a été mis en place afin d'améliorer le confort des enfants pour leur moment de repas. Les rives de berges l'îlot et la dalle béton ainsi que les barrières du bassin Brantôme ont été refaites. Des travaux d'aménagement paysagés devraient poursuivre cette rénovation.

Cette année encore, je tiens à féliciter le travail réalisé par les services municipaux dans la qualité du fleurissement de notre commune ainsi que l'entretien de celle-ci.

La rentrée scolaire s'est déroulée comme toujours dans une ambiance des plus conviviale. Elle a une nouvelle fois permis à nos jeunes de découvrir ou retrouver un groupe scolaire accueillant. Après quelques larmes pour les plus petits, chacun a pu rencontrer son nouvel enseignant et ses nouveaux camarades. J'en profite pour souhaiter la bienvenue en notre nom à tous, aux nouvelles enseignantes et à notre nouveau directeur de l'école élémentaire, Monsieur Gudin.

De nombreux événements vont égrener la vie communale et intercommunale. En ce qui concerne notre intercommunalité vous pouvez vous informer en vous connectant au site : [www.marneetgondoire.fr](http://www.marneetgondoire.fr)  
Pour les parents vous pouvez accéder à «Campus parentalité» gratuitement, plateforme numérique avec des contenus pédagogiques pour toute la famille.

En ce qui concerne notre commune une adresse : [www.mairiepontcarre.net](http://www.mairiepontcarre.net)

Croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour améliorer votre quotidien et qu'il fasse toujours bon vivre à Pontcarré.

Tony Salvaggio  
Maire

# Vie municipale

## L'espace d'accueil de la mairie

L'espace d'accueil de la mairie a été rénové cet été. Voici la nouvelle ambiance visuelle réalisée.

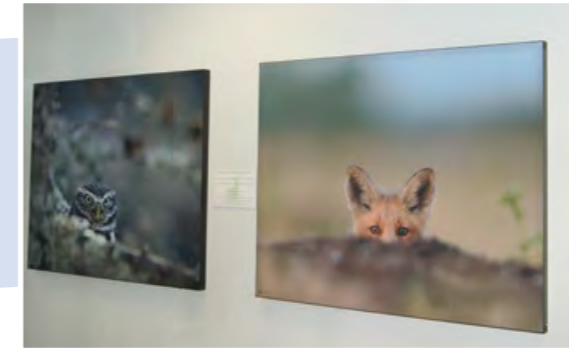


## Les travaux d'été à l'école

Comme chaque année pendant les grandes vacances des travaux sont réalisés pour les écoles afin de préparer la rentrée.

Voici les principales réalisations scolaires.  
Espace de la cantine scolaire : travaux d'insonorisation.

Afin de favoriser cet espace dédié à la pause méridienne et au déjeuner des enfants, de nouvelles installations sont disponibles qui permettent de restreindre le bruit ambiant. Ces installations d'insonorisation apportent en plus des décorations sur un thème animalier et forestier.



## Compte-rendu des réunions du conseil municipal

Séance du 26 septembre 2017

### 1. Finances communales :

- Redevance GRDF pour occupation du domaine public année 2017.
- Redevance France Télécom pour occupation du domaine public routier au titre de l'année 2017.
- Convention relative à la mise en place de « L'école change avec le numérique ».
- Tarif de location de la salle des fêtes de la forêt.
- Portage de plateaux repas, convention et fixation des tarifs.
- Convention de partage de location de places en crèches.
- Dissolution de l'association « Des Amis de la bibliothèque de Pontcarré » et reprise du solde dans le budget communal ;

### 2. Intercommunalité :

- Répartition des sièges en raison

de l'extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

- Élection des délégués représentant la commune de Pontcarré au sein du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.
- Désignation des membres de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.
- Convention de mise à disposition du service instructeur urbanisme de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.
- Convention pour la mise en place d'un service commun relatif à la commande publique au sein de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG).
- Compétence de la CAMG : Ajout

de la compétence « DECI » (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

### 3. SyAGE :

- Avis sur le retrait de la commune de Tigery du SyAGE
- Avis sur l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine à la compétence « Mise en œuvre su SAGE de l'Yerres » du SyAGE.
- Avis sur l'adhésion de l'Établissement Public Territorial GRAND PARIS SUD EST AVENIR au SyAGE au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- Avis sur la modification des statuts du SyAGE au 1<sup>er</sup> janvier 2018

### 4. Personnel :

- Convention de prestation entre Ferrières-en-Brie et Pontcarré pour un agent de voirie

### 5. Adhésion au SDESM de la commune de Moret Loing et Orvanne.

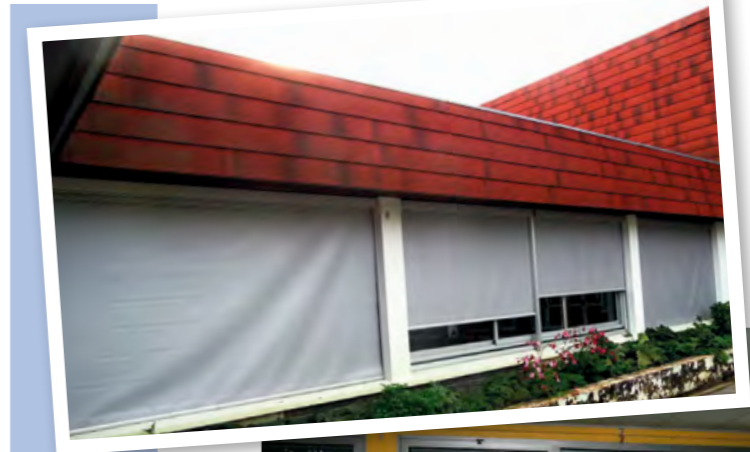
## Élémentaire :

Réfection des murs et du plafond d'une salle de classe.



## Maternelle :

Pose de rideaux modulables pour gérer l'éclairage naturel du préau de l'école.



# Vie municipale

## Rénovation du coffrage du bassin de la Place Brantôme : « La mare aux canards »

Le bassin de la place Brantôme, dénommé couramment « La mare aux canards » a connu une grande rénovation cet été permettant de changer son coffrage.

La structure est désormais en place et de nouveaux petits travaux permettront d'aménager la flore progressivement. Pour ce qui concerne la faune, au dessus des poissons, tortues, poules d'eau et canards, continue de veiller le héron bien connu des Pontcarréens.



Aperçu de la place Brantôme et de « la mare aux canards »

Étapes de réalisation du coffrage :



Coffrage finalisé (avant plantation) :



## Un agréable fleurissement de notre commune

De nombreux massifs et bacs fleuris sont répartis sur l'ensemble de la commune. Selon l'emplacement, certains sont plus importants mais tous ont en commun la qualité du fleurissement et cela depuis plusieurs saisons.

Ce résultat est le fruit du travail attentionné des personnels du Service Technique de notre commune, par la sélection des différentes variétés de plantes, leur harmonisation dans les couleurs et leur disposition lors de la mise en place .

Deux campagnes de fleurissement sont mises en œuvre. Une au printemps, en mai ; une autre à l'automne, en octobre. Pour la campagne de printemps la période de plantation est particulièrement déterminante sur le résultat car ce n'est pas l'effet immédiat qui est recherché, mais les conditions pour un bon développement des plantes tout au long de la saison. Ce qui a conduit parfois en raison des conditions météorologiques à retarder la plantation avec pour effet des massifs et des bacs nous apparaissant bien tristes alors que la saison est bien avancée et que les jardineriers proposent depuis longtemps des plantes fleuries à foison .



Tous les choix, de plantes ou du moment de mise en place, tiennent compte de la nécessité d'un entretien régulier mais qui ne peut être que limité car le personnel communal doit œuvrer sur de nombreuses tâches l'été en particulier la tonte des espaces verts. Ceux qui aiment les plantes et fleurs savent que l'arrosage est une contrainte qu'il ne faut pas négliger, c'est pourquoi nous privilégions les plantes peu gourmandes en eau et appliquons à la plantation un paillage soigné limitant l'évaporation .

D'autre part nous n'utilisons que de l'eau provenant de la récupération des eaux de pluies recueillies de la toiture du Centre Technique Municipal. Cette eau de pluie stockée dans des cuves enterrées est pompée pour remplir la cuve posée sur la remorque qui va cheminer de massifs en bacs à travers la commune. Cet arrosage bien maîtrisé par les agents municipaux contribue à la qualité du fleurissement de notre commune.



# Vie municipale

## Forum des Associations 2017



Comme tous les ans, le 9 septembre s'est tenu le forum des associations dans la Salle des fêtes de Pontcarré. Une rencontre importante pour tous ceux qui souhaitent trouver ou reprendre une activité.

**Pontcarré compte plus de 25 associations qui interviennent dans des domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs.**

Trouver une association avec une activité de son choix, une inspiration ou simplement échanger, cette journée est idéale pour profiter de bons moments de convivialité avec les bénévoles des associations et les visiteurs. Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.



## Courir pour la vie, courir pour Curie

Samedi 7 octobre, 46 Pontcarréens et Pontcarréennes de 5 à 86 ans ont participé à la manifestation nationale 2017 : Quelques heures contre le cancer, au bénéfice de l'Institut Curie.

Le parcours de 1 km environ a réuni des marcheurs, des joggers et des cyclistes qui ont totalisé 377 km.

Cette année encore, l'association AMITIÉ NATURE a rassemblé le plus grand nombre de participants.

Merci à tous ceux, familles, enfants ou associations qui se sont mobilisés pour offrir un peu de leur temps pour soutenir la recherche sur le cancer.

**160 euros de dons récoltés cette journée pour l'Institut Curie.**

Rappelons que depuis 1989, l'association « Courir pour la vie, Courir pour Curie » soutient la lutte contre le cancer à l'Institut Curie, avec sa manifestation nationale annuelle, - quelques heures contre le cancer -, autour de défis sportifs et financiers relevés par les communes.



Bravo à Rémi, 5 ans qui a effectué 14 tours en vélo soit environ 14 km, et également Nadine, 31 tours à pieds, soit environ 31 km !

## Anniversaires du 2<sup>e</sup> trimestre

22 juin 2017



Malgré la chaleur accablante à l'extérieur, plus de 30 degrés, une trentaine d'anciens sont venus fêter, à la salle des fêtes, l'anniversaire de ceux qui sont nés du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin. Les enfants de la petite section de la maternelle étaient également au rendez-vous avec les cadeaux qu'ils avaient confectionnés : marque page pour les dames et plantation pour les messieurs. Encore un bon moment d'échanges et de convivialité !



## Anniversaires du 3<sup>e</sup> trimestre

Le jeudi 28 septembre 2017 s'est tenu l'ultime anniversaire des anciens. Cet anniversaire a regroupé les anciens nés entre juillet et décembre et les enfants de la moyenne section de la maternelle.

Les enfants ont été ravis et fiers d'offrir un poème à chacun d'entre eux. **Ces moments intergénérationnels ont été un réel plaisir pendant 2 ans aussi bien pour les grands que pour les petits !**

La municipalité a annoncé pour 2018 de nouveaux challenges pour les anciens avec un premier « atelier connecté » et d'autres ateliers « mémoire », « culinaires »,...

1 réunion de présentation et d'information, ouverte à TOUS LES SENIORS, est prévue dans la salle Édith Piaf le jeudi 7 décembre à 15h30 (ateliers sur 2018).



# Vie municipale

## De Chartres à Rambouillet

Voyage CCAS 2017

### Mercredi 17 mai

8h30 : nous sommes 41 à prendre la route en direction de la cathédrale de Chartres.



10h30 : accompagnés d'un guide et munis de nos écouteurs, nous découvrons ou redécouvrons ce triple chef d'œuvre de l'architecture de la statuaire et du vitrail des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, haut lieu spirituel depuis 800 ans, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

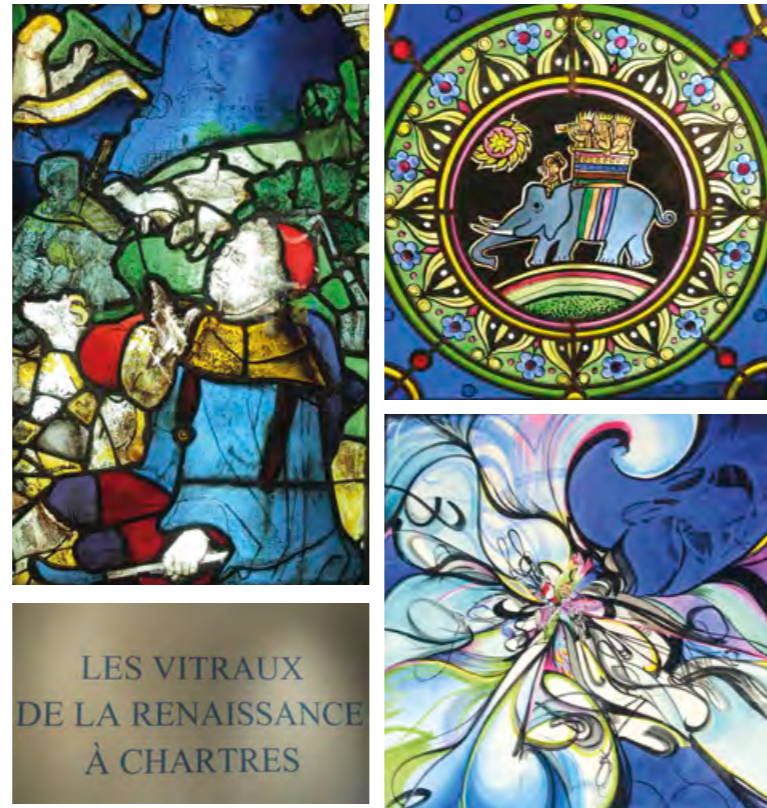
12h45 : le petit train nous attend pour une visite commentée des ruelles aux noms pittoresques.



13h00 : Il nous dépose devant le restaurant.

15h00 : le petit train nous attend pour la visite d'une autre partie de Chartres.

15h30 : il nous dépose devant le Centre International du Vitrail. Nous y découvrons les étapes de la création et de la restauration de vitraux au travers d'expositions thématiques sur les vitraux anciens et contemporains.



16h45 : nous reprenons le car qui nous amène à 5 minutes au Conservatoire de l'Agriculture « le Compas ». Nous visitons librement ce premier musée de l'Agriculture de France qui abrite une impressionnante collection de machines, d'outils issus de la vie paysanne et rurale et de tous ces changements au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

18h30 : après cette journée bien chargée, nous regagnons notre hôtel tout proche de la cathédrale. Les plus courageux sont ressortis pour voir la cathédrale illuminée la nuit.



### Jeudi 18 mai

9h30 : une fois le petit déjeuner fini, nous prenons le car pour une visite de la microbrasserie de Chandres. Une exploitation de polyculture, ferme qui s'est diversifiée en 2005 avec la création d'une microbrasserie où nous avons découvert la fabrication de la bière, ses ingrédients et l'historique de la brasserie. À l'issue de la visite nous avons dégusté la bière « l'Eurélienne », blonde, brune, rousse...



11h : nous reprenons le car en direction de la vallée de Chevreuse.

12h : nous déjeunons dans un restaurant familial, très convivial et très bon.

13h45 : nous remontons dans le car en direction parc du Château à Rambouillet qui se trouve à 5 minutes.

14h : nous voilà arrivés à la Bergerie nationale créée par Louis XVI.

Le groupe se scinde en 2. Un groupe part en promenade en calèche visiter le domaine, pendant que l'autre groupe part en visite guidée de la ferme agricole et de son élevage de moutons Mérinos, moutons importés d'Espagne à la demande du Roi en 1786.



16h15 : nous prenons un copieux goûter à l'hôtel Mercure à deux pas du château de Rambouillet avant de reprendre la route.

17h30 : nous reprenons la route du retour vers Pontcarré et arrivons à 20h.

Ces deux jours ont été très denses et très enrichissants, vivement le prochain voyage.



# Vie municipale

## Sortie troubadours



“ Oyez, Oyez!! Gentes dames, damelots, seigneurs et Petits hommes...” ”

Samedi 14 octobre les anciens se sont retrouvés au cœur du Moyen-Âge, dans la pure tradition médiévale, dans une salle voûtée du XII<sup>e</sup> siècle.

Autour de grandes tablées, gentilshommes et gentes dames, ont festoyé une ripaille médiévale arrosée de vinasse gouleyante et d'hypocras à outrance avec un spectacle rythmé par les amuseurs de foule, les musiciens médiévaux et leur crieur.

Prouesses de jonglerie avec balles, sabres et diabolos étaient au rendez-vous.

Un moment très convivial au son de ménestrels !



## Cérémonie du 11 novembre

Extraits de l'intervention de Monsieur Tony Salvaggio, Maire de Pontcarré :

### Au Monument aux Morts :

« Le 11 Novembre est l'expression, au grand jour, de cette mémoire qui, aux premiers froids, rappelle à chaque enfant de France, par un jour sans école, ce que ces ancêtres ont dû faire pour donner à leur pays les frontières qui sont aujourd'hui les siennes, même si celles-ci ont, heureusement, perdu leur rôle défensif et guerrier par l'instauration d'une paix qui se prolonge en Europe depuis le 8 MAI 1945. »



« Nos enfants bien sûr n'en sont plus là, le grand-père qui raconte ses souvenirs de Verdun était le nôtre, pas le leur. Ce jour est là pour dire que la guerre n'est pas un jeu vidéo, leur pays n'est pas qu'une surface de couleur différente sur la carte de l'Europe, il est un domaine de liberté parce que les Français l'ont voulu et qu'ils sont morts par millions pour cela. »

« Cette mémoire est la seule prévention connue contre les guerres, maladie encore inguérissable de l'espèce humaine. »



### Au Cimetière :

« Charlie, John Weight de l'Army Service Corps à été grièvement blessé au « Carrefour des 4 routes » à 400 mètres d'ici. Transporté à l'antenne médicale du Petit Château à Pontcarré, il décédait des suites de ses blessures, à l'âge de 31 ans, le jeudi 17 septembre 1914. Il fût inhumé dans notre cimetière. »

« S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première fois le jour de leur décès, la seconde fois lorsque plus personne ne parle plus d'eux, Ayons garde de toujours préserver leur souvenir. »



J'adresse au nom de la commune nos plus vifs remerciements aux jeunes gens du centre EPIDE et leur encadrant qui sont venus bénévolement travailler au nettoyage du monument aux morts de Pontcarré, ils ont également repeint les grilles entourant celui-ci. Merci également de leur présence lors des cérémonies du souvenir durant l'année.

# Vie municipale

## Espace jeunes pour les collégiens et lycéens de Pontcarré

*Les inscriptions sont encore possibles en mairie !*

**Connaissez vous l'espace jeune ? C'est une structure d'animation dédiée aux collégiens et lycéens de Pontcarré ; l'adhésion est de 20 € pour l'année scolaire 2017-2018.**

Les activités proposées sont variées dans la ville autour de jeux, de sports, de projets (création, bricolage ...), de moments conviviaux et de sorties, l'espace jeune est animé par l'équipe d'animation jeunesse municipale.

La structure d'accueil se trouve au sein de la Maison des Associations. Celle-ci est ouverte pour des accès libres des jeunes inscrits de 17h00 à 19h00, lundi, mardi, jeudi, vendredi. De 13h30 à 19h00 le mercredi et le samedi. Durant les vacances scolaires l'Espace Jeunes est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.

Plusieurs sorties et animations thématiques sont organisées et proposées tout au long de l'année (parc Asterix, tournois de Molky, ateliers pâtisseries, ateliers créatifs...). La participation financière demandée à la famille correspond alors seulement à la moitié du coût total de la sortie.

## Urbanisme

*Du nouveau pour l'instruction de vos demandes d'autorisations du droit des sols : le rôle de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire*

Le service instructeur de Marne et Gondoire au service des communes : l'analyse des demandes de permis de construire, d'aménager et de démolir, des certificats d'urbanisme et autres déclarations préalables sera désormais assurée en coordination entre la commune et la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Dans cette nouvelle configuration, la commune reste votre principal interlocuteur pour vous renseigner sur les démarches à suivre, vous fournir les dossiers à remplir correspondants à votre projet. C'est aussi dans votre mairie que vous allez déposer votre demande.

Marne et Gondoire est là pour procéder à l'analyse technique de votre dossier.

La commune reste maître de la décision qu'elle vous apportera, en accordant ou non votre demande.

**Le service instructeur de Marne et Gondoire** au service des demandeurs : l'équipe du service instruction de Marne et Gondoire est également là pour vous aider dans vos démarches :

- pré-étude,
- faisabilité de votre projet au vue des règles applicables sur la parcelle,
- constitution de votre dossier de demande,
- ou pour toute autre question du ressort des autorisations du droit des sols (questions sur le document d'urbanisme, son zonage...)

En amont du dépôt de votre dossier, vous pouvez consulter les instructeurs de Marne et Gondoire, afin de vous aider dans vos démarches :

- soit contacter le service instruction de Marne et Gondoire par téléphone (01 60 35 35 30) ou par mail [urbanisme@marneetgondoire.fr](mailto:urbanisme@marneetgondoire.fr)
- soit prendre rendez-vous lors des permanences organisées chaque semaine.

Les instructeurs vous reçoivent sur rendez-vous les :

- mardi de 9 h à 13 h
- mercredi et vendredi de 13 h à 18h.

au Service urbanisme de Marne et Gondoire  
Domaine de Rentilly,  
11, rue de Guermantes,  
à Bussy-Saint-Martin.

Pour prendre rendez-vous, contacter le service au 01 60 35 35 30 ou bien [urbanisme@marneetgondoire.fr](mailto:urbanisme@marneetgondoire.fr)

# Vie scolaire

## Rentrée scolaire 2017, photos souvenirs



Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Gudin, le nouveau directeur de l'école élémentaire Louis-Mazet et aux nouvelles enseignantes de notre groupe scolaire.

La rentrée est toujours un moment spécial pour les élèves et

leur famille en particulier pour les petites sections et les CP. Voici quelques souvenirs de cette rentrée scolaire 2017 qui marque la fin des vacances et le début d'une année pour apprendre et grandir avec les équipes d'enseignant-e-s.

### Maternelle



### Élémentaire





# Vie scolaire

## Cinquième rentrée pour les Ateliers de Pontcarré (NAP / TAP),

Mardi, jeudi, vendredi de 15 h 30 à 16 h 30

L'équipe d'animation de la ville propose pour la cinquième année des Ateliers avec des activités variées pour les élèves des écoles de la classe de petite section de maternelle à la classe de CM2.

Les élèves participent ainsi à des ateliers jeux de société, jeux de construction, des activités sportives, numériques, créatives, culturelles et citoyennes pour des moments de plaisirs et de loisirs partagés après l'école.

Cette année encore ce service est proposé gratuitement aux familles.

Les ateliers proposés s'organisent autour des thématiques suivantes :

### Atelier culturel :

lecture, chant, animations, théâtre, ateliers créatifs manuels et conférence, reportages, documentaires

### Atelier culturel :

bibliothèque

### Atelier sportif :

sports individuels et collectifs, danse, jeux traditionnels

### Atelier jeux :

jeux de société, jeux de construction

### Atelier informatique/numérique :

TICE

### Éducation citoyenne :

projets coopératifs, solidaires et ateliers sur l'environnement

Afin de renouveler les activités rencontrées au fil des années par les élèves voici quelques nouveautés disponibles depuis cette rentrée.

### Ateliers Jeux de société

Nouveaux jeux de société et de stratégie disponibles : Nous continuons à renforcer la ludothèque au service des enfants à partir de jeux ayant obtenu de nombreuses récompenses comme l'As d'Or ou encore le Spiel des Jahres.

Voici quelques exemples des nouveautés :

- « Carcassonne », l'incontournable jeu de stratégie. Les élèves disposaient déjà de la version de découverte de ce jeu de référence, désormais les plus grands peuvent jouer aussi à la version standard.



- « Dixit Odyssey »

Un magnifique jeu illustré autour de l'imaginaire et du langage pour jouer ensemble jusqu'à 12 joueurs.



- « La chasse aux Gigamons »

Un jeu très drôle, simple et joliment illustré pour les plus petits mêlant stratégie et mémoire.



### Atelier numérique & robotique

De nouveaux petits robots programmables sont disponibles pour initier les élèves aux pratiques de codage.

Ne soyez pas surpris si les enfants vous parlent de souris robots qui parcourent des chemins et des labyrinthes. Grâce à ces activités les enfants vont découvrir tout en jouant les principes de la programmation en apprenant à créer des séquences logiques en fonction d'un objectif prédéterminé. Une nouvelle manière d'allier jeux, mathématiques, sciences et technologie dans les projets de programmation.



# Vie associative

## Fête de la forêt

Après une météo maussade et pluvieuse les jours précédents le 24 septembre dernier, c'est sous un climat des plus convivial que les pontcarréens petits et grands ont profité de toutes les activités proposées par le Comité des Fêtes et la Municipalité dans le cadre de la fête annuelle de la forêt. Mieux que les mots, les photos parlent d'elles-mêmes.



# Vie associative

## SCRAP

Après 7 mois d'activités, l'Association SCRAP (Soyez Créatifs aux Ateliers de Pontcarré) rencontre un véritable succès. Lancée avec 10 adhérentes, elles sont aujourd'hui 23 à suivre les ateliers de scrapbooking le jeudi soir à la maison des associations. Les projets réalisés sont divers et variés mais toujours à base de papier : album souvenir, cadre, carte, calendrier d'anniversaire, boîtes, etc.

Afin de faire découvrir le scrapbooking à un plus large public, l'association SCRAP vous propose un atelier le samedi 20 janvier 2018 à 14h à la Maison des associations. Vous pourrez y réaliser un album photo printanier.

**Si vous êtes intéressés, vous pouvez suivre les actualités de l'association sur leur blog ([scrappontcarre.com](http://scrappontcarre.com)) et/ou contacter Aude et Isabelle par mail : [scrappontcarre@gmail.com](mailto:scrappontcarre@gmail.com)**



## En Scène Théâtre

Les répétitions de cette nouvelle saison s'articulent autour d'un planning bien chargé.

En effet, le groupe des adultes a choisi de travailler sur 2 textes permettant ainsi à tous de jouer un rôle, même petit pour certains. Les plus jeunes travaillent sur plusieurs petites et moyennes saynètes.

L'ensemble de ces ateliers tant pour les plus anciens que pour les plus jeunes se déroule toujours dans un bel état d'esprit et une bonne humeur avec le souci d'implication et d'application qui caractérise cette joyeuse troupe Pontcarréenne.

C'est donc sur 3 spectacles et 5 dates en 2018 que nous donnons rendez-vous au Public. L'entrée sera libre pour chacune des représentations.

Alors n'hésitez pas à réserver votre ou vos soirée(s) en fonction des dates indiquées.

Toute la troupe vous garantit de joyeuses explosions de rires sur ces 2 comédies. Bref de très bonnes soirées en perspective.

**Vendredi 16 et samedi 17 mars :  
« Ça sent le sapin »  
Comédie de Franck DIDIER et  
Thierry FRANÇOIS**



« Mado, retraitée et veuve est accompagnée par ses enfants dans une maison de repos pour une convalescence après une alerte cardiaque. Elle doit partager sa chambre avec une vieille dame qui lui réserve un accueil des plus frileux. Malgré tout elle va rapidement prendre goût à la vie conviviale des « Chênes blancs », avec la complicité de quelques unes de ses compagnes d'infortune. Quant à ses enfants, étaient-ils animés de si bonnes intentions en la plaçant ici ? »

**Vendredi 6 et samedi 7 avril :  
« Place aux chaussons »  
Comédie de Thierry FRANÇOIS**

« Fred est l'heureux propriétaire d'une maison dont il s'absente deux semaines. À son retour, il a la désagréable surprise de constater qu'un couple de vieux originaux – M. & M<sup>me</sup> Chausson – squatte les lieux. Ils ont été jusqu'à rebaptiser et refaire entièrement la déco de la villa avec le plus grand mauvais goût. Il tente de les chasser, la police s'en mêle, les vieux jouent les victimes et se font passer pour les propriétaires légaux. C'est le monde à l'envers. Le jeune homme très « pantouflard » se retrouve aux prises avec des délinquants séniles extravertis. In fine, Fred sera menacé d'expulsion jusqu'à ce que... »



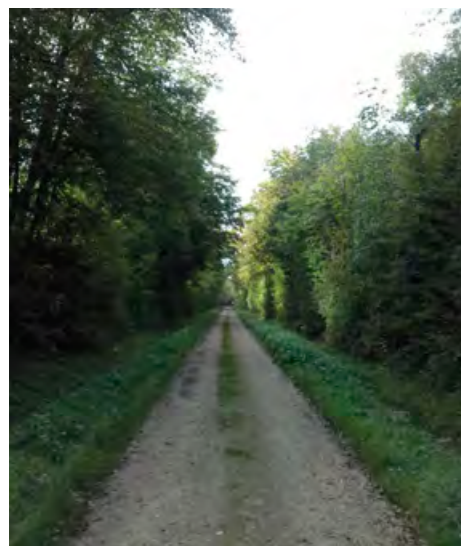
La saison se terminera le samedi 9 juin où nos artistes en herbe vous proposeront un peu plus de 2 heures de spectacle « Comme les Grands » autour de 8 saynètes entre 10 et 30 min chacune. Encore un très bon moment à passer, où nos jeunes peuvent se dépasser et vous étonneront sans aucun doute.

Alors à très bientôt sur les planches.

## AEV : Forêt régionale de Ferrières :

Réfection de l'Allée du Pas du Cheval

L'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de la forêt régionale de Ferrières, procède à la rénovation de l'allée du Pas du Cheval, située à l'ouest de la forêt, à Pontcarré.



Son revêtement, très abîmé, va être entièrement remplacé sur toute sa surface (910 mètres de longueur et 3 mètres de largeur).

Tout bénéfique pour la gestion de la forêt et la promenade !

L'entretien des boisements sera plus facile : plus de nids de poules pour gêner le passage des engins.

Les usagers apprécieront également le confort de la promenade. Située à proximité de la Grande rue à Pontcarré et reliée à la promenade du Cormier et du GR14, l'allée est en effet souvent utilisée.

Le chantier devrait démarrer dans le courant du mois d'octobre, avec une fin prévue en décembre sous réserve des conditions météorologiques.

Pour des raisons de sécurité, le chantier sera interdit d'accès durant toute la durée des travaux. Des panneaux d'information seront installés.

Un itinéraire de remplacement, pendant la durée des travaux, sera indiqué. Il passera par l'allée de la Ferrandière.

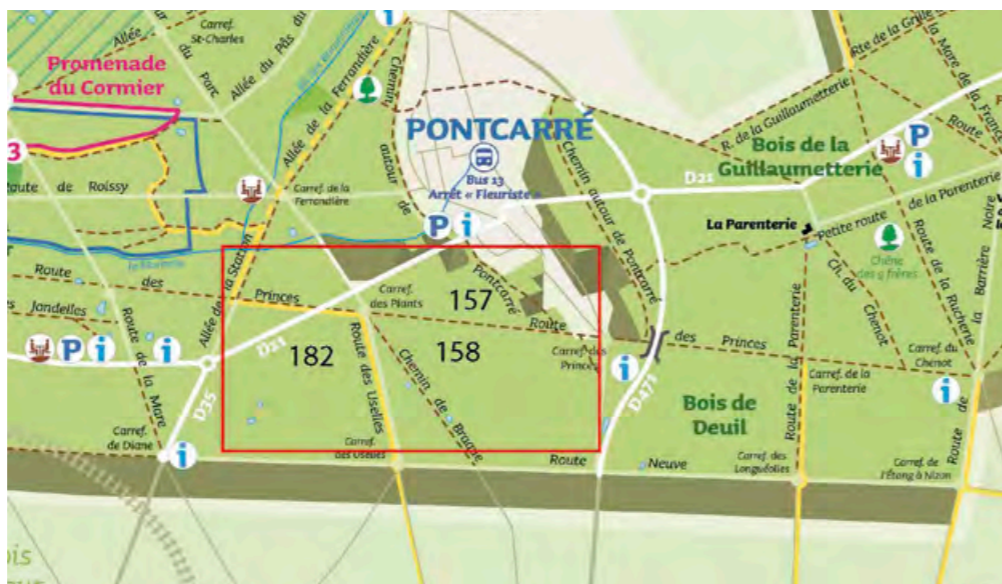
L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France. Créée en 1976, l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France est un établissement public régional qui imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, sur environ 15 000 hectares de propriétés régionales, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines.

## AEV : Travaux forestiers en forêt régionale de Ferrières :

L'Agence des espaces verts répond à vos questions

### Que se passe-t-il dans ma forêt ?

Des travaux de coupe sont programmés par l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV) en lien avec l'Office national des forêts (ONF). Ils visent à améliorer la qualité et la santé des arbres de la forêt et à la régénérer. Chaque coupe a un objectif bien précis. Elle est programmée en suivant un plan de gestion rédigé par l'ONF.



À l'ouest du massif, à proximité du « Chemin périmétral ouest de Pontcarré » :

Coupes de cloisonnement et d'amélioration sur la parcelle 157 (10.27 ha)

Les coupes de cloisonnements représentent l'essentiel des travaux. Elles consistent à percer des couloirs dans la forêt, à intervalles réguliers, pour limiter le passage des engins à certaines zones uniquement. Ceci permet de réduire leur impact sur le sol forestier.



Les cloisonnements : ouverture de pistes parallèles dans une parcelle

Sur le reste de la parcelle, des coupes d'amélioration seront également réalisées, mais de façon plus ponctuelle. Le chantier consiste à favoriser la croissance d'arbres sélectionnés pour leur qualité en retirant des arbres concurrents. Certains arbres vieillissants ou morts seront maintenus s'ils ne sont pas dangereux : lichens et champignons s'y développent en abondance, insectes et oiseaux y trouvent gîte et couvert.



L'amélioration : une coupe pour redonner de la lumière aux arbres les plus sains.

Coupes jardinatoires sur les parcelles 158 (10.04ha) et 182 (9.82 ha)

À l'intérieur de ces parcelles, seule une certaine proportion d'arbres sera retirée. Le forestier attendra ensuite plusieurs années avant de retirer d'autres arbres dans les mêmes parcelles. Ce mode d'intervention s'inscrit dans un mode de gestion, progressivement mis en œuvre sur l'ensemble des forêts d'Île-de-France : « la gestion irrégulière ». C'est un peu une façon d'organiser la forêt ; à terme, chaque parcelle comportera une certaine proportion de petits, de moyens et de grands arbres.



### Combien de temps vont durer les travaux ?

La durée des travaux, réalisée par les acheteurs de bois eux-mêmes et pas par l'AEV directement, est difficile à prévoir. Elle peut varier entre trois mois et trois ans.

### Par qui sont réalisés les travaux ?

Par des entreprises de travaux forestiers, qui ont acheté les bois sélectionnés par les techniciens forestiers. Ces entreprises sont tenues de respecter un règlement strict. Elles sont surveillées par l'ONF, qui veille à la bonne application de ce règlement.

### Quel impact pour les usagers ?

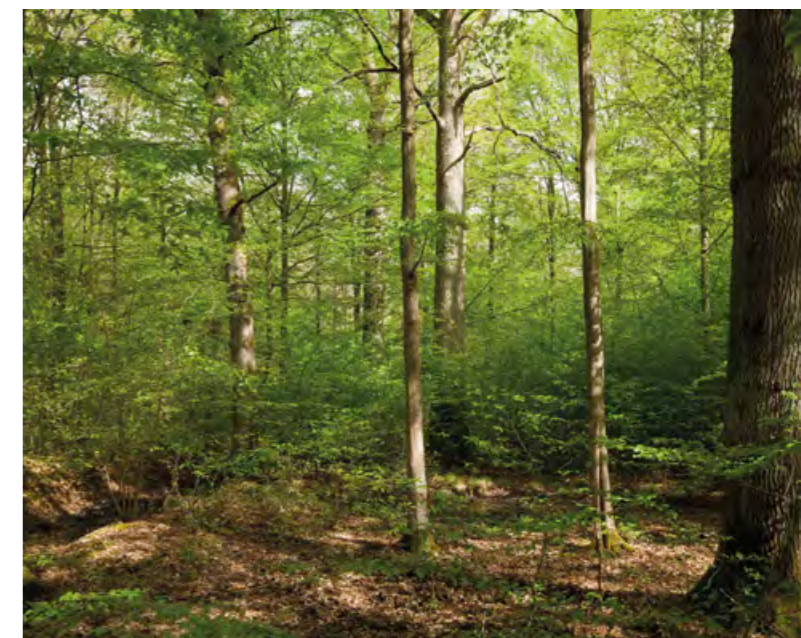
Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux.

- Des tronçonneuses et engins forestiers vont générer du bruit : leur travail est stoppé pendant le week-end.
- Des engins forestiers vont circuler sur les chemins : la promenade peut être gênée temporairement par des branches, des ornières.
- Le paysage va être modifié puisque des arbres vont être coupés. La forêt va rapidement réagir en accélérant la croissance des arbres ou des semis restants.
- Le bois va rester à terre dans la parcelle, puis il sera stocké en bordure de chemin avant d'être évacué. Des branches vont être volontairement laissées sur place car leur présence est indispensable à l'écosystème pour apporter des nutriments au sol.

À la fin des travaux, le chantier est toujours remis en état.

### Comment va être utilisé le bois ?

Le bois sera trié en fonction du type d'essence et de leur qualité. Il sera utilisé en bois d'œuvre, en bois d'industrie (papier, panneaux) ou en bois de chauffage.



AEV - Hellio Van Ingen

## AEV : Hêtre Richou ou la nouvelle vie d'un arbre mort

Il y a quelques mois, l'un des plus beaux arbres de la forêt de Ferrières s'éteignait : le Hêtre Richou. Véritable monument végétal, il laisse derrière lui une page d'un peu plus de deux siècles d'histoire. Conservé au sol, il recouvre néanmoins une nouvelle vie.

L'arbre s'est éteint, mais la vie continue. Le grand puits de lumière laissé au sol par sa chute va profiter à de jeunes semis qui commencent déjà à s'installer.

Sur son bois mort, mousses, algues, lichens et champignons se développent peu à peu.

De nombreux insectes xylophages\* ont déjà investi les lieux, en particulier les coléoptères.

Les trous qu'ils forent dans le bois aident à la pénétration de l'eau, des champignons et des micro-organismes. En retour, les moisissures rendront le bois plus friable et plus facilement assimilable.

Les larves de ces insectes, véritables « boudins de protéines », fourniront le couvert à certains oiseaux comme les pics.



Il s'est écroulé l'hiver dernier, juste avant le printemps, la semaine du 20 mars. Il avait 250 ans. Impressionnant par son âge et aussi par sa taille (5,20 mètres de circonférence et 42 mètres de hauteur perchés sur un imposant réseau de racines), le Hêtre Richou était inscrit sur la liste des arbres remarquables de Seine-et-Marne.

L'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de la forêt régionale de Ferrières, maintient ce géant au sol, de façon à ce que la petite faune de la forêt vienne s'y loger et s'y nourrir.

Au fil du temps, la décomposition du bois alimentera le sol de substances nutritives et d'humus, et le cycle de la vie reprendra...

Le maintien des vieux bois : indispensable pour la forêt de demain. Le maintien des arbres dépérissants, sénescents, morts et à cavité est indispensable. Leur bénéfice à l'écosystème forestier n'est plus à démontrer.

On estime qu'un cinquième de la faune forestière dépend du bois mort : coléoptères, mousses, lichens – et près de 85% des champignons, dont le rôle écologique est fondamental.

Les cavités, les écorces décollées, les fentes sont des abris importants pour de nombreux oiseaux (pics, chouettes...) et pour les chauves-souris, les batraciens, les reptiles.

Mais le rôle des vieux bois ne se limite pas à fournir gîte et couvert à la microfaune forestière : les bois morts, par leur décomposition, préparent le sol forestier de demain, et par là-même, la future forêt.



L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France. Créée en 1976, l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France est un établissement public régional qui imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, sur environ 15 000 hectares de propriétés régionales, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines.

Pour en savoir plus :  
[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)  
<https://www.facebook.com/aevidf/>  
<http://twitter.com/aevidefrance>



## Votre bus sur rendez-vous à Pontcarré

### Comment l'utiliser ?

Le transport à la demande est ouvert à tous y compris aux personnes à mobilité réduite avec un véhicule adapté aux fauteuils roulants.

Le service est accessible avec un titre de transport francilien : forfait Navigo, ticket T+, etc. Un ticket peut également être acheté à bord du véhicule au prix de 2,00€.

Des fiches horaires et une plaquette d'information sont disponibles à l'accueil de votre Mairie.

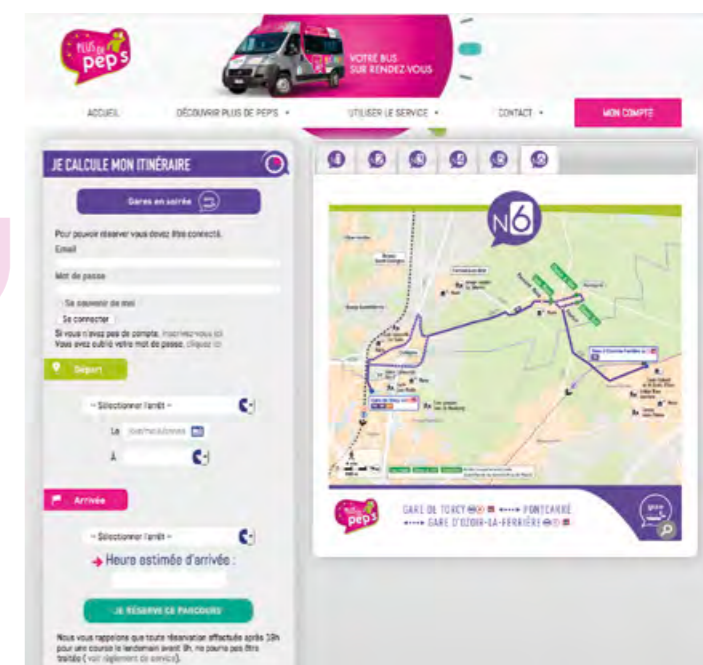
**Nouveau :** Une nouvelle version du site internet Plus de Pep's est disponible



Un site internet efficace, pratique et fonctionnel afin de trouver rapidement l'information recherchée, grâce notamment à :

- un contenu plus détaillé et cohérent avec l'offre du service ;
- davantage de fonctionnalités : menu déroulant, calculateur d'itinéraire, foire aux questions (élaborée à partir des réunions d'information qui ont été effectuées dans les communes du territoire) ;
- un fil d'actualités qui permet de faire vivre le site internet
- une visibilité des coordonnées du service grâce à un formulaire de contact ;
- une version adaptée aux smartphones et tablettes.

Vous pourrez rechercher, calculer, visualiser sur une carte des parcours ou itinéraires



N'oubliez pas, depuis Pontcarré vous pouvez rejoindre :

- Le marché de Lagny-sur-Marne avec le circuit M4, les vendredis et dimanches
- La gare d'Ozoir-la-Ferrière (RER E) avec le circuit N6, les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés en fin d'après-midi et en soirée
- Centre hospitalier de Marne-la-Vallée à Jossigny avec le circuit H1 les mardis, jeudis et samedis

Ce service a été délégué et financé en partie par le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) et fait l'objet d'un soutien financier du Conseil Départemental de Seine-et-Marne et des collectivités membres du SIT.

Pour plus de renseignement, rendez-vous sur :

**[www.plusdepeps.net](http://www.plusdepeps.net)**

ou par téléphone :  
**01 73 00 00 77**

## CALENDRIER 2017 DES MANIFESTATIONS

<b>Samedi 25 et dimanche 26 novembre</b>	<b>BOURSE AUX JOUETS</b>	au profit intégral des Restos du cœur	Salle des fêtes
<b>Samedi 9 et dimanche 10 décembre</b>	<b>MARCHE DE NOËL</b>		Salle des fêtes
<b>Vendredi 19 janvier 2018</b>	<b>VCEUX DU MAIRE</b>		Salle des fêtes

### RAPPELS

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h  
Mercredi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h  
Samedi : 10h à 12h30  
Tél : 01 64 66 31 55 - Fax : 01 64 66 03 35

Accueil pré et post scolaire - Centre aéré - Temps cantine :  
01 64 76 69 45 - 06 47 84 37 24

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :  
[www.mairiepontcarre.net](http://www.mairiepontcarre.net)

• Horaires bibliothèque :

**Mercredi et samedi :**

10h à 12h30  
14h à 17h30

**Mardi, jeudi et vendredi :**

16h30 à 17h30

• Calendrier passage des encombrants :

Tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois

16 novembre 2017	15 février 2018
21 décembre 2017	15 mars 2018
18 janvier 2018	19 avril 2018

## Collecte de lunettes

La Municipalité de Pontcarré continue son action au profit du tiers monde en collectant les lunettes de vue ou de soleil, cassées ou non, les verres seuls ainsi que les boîtiers.

N'hésitez pas à venir les déposer en Mairie.

